



LE SABRE DE 1734 DES TROUPES A CHEVAL

Malgré sa légèreté, ce sous-titre illustre pourtant très justement le perfectionnement majeur qui intervient cette année-là dans la conception du nouveau sabre attribué aux troupes montées françaises, cavalerie et dragons. En effet, ces derniers durant plus d'un demi-siècle, durent s'accommoder d'une arme à « pontat simple », fort peu protecteur, mais dont la principale qualité résidait dans son caractère économique...

MICHEL PETARD

Bien qu'entouré d'une atmosphère un peu précieuse, le sabre des cavaliers de 1734, malgré la simplicité de ses lignes, ne heurte pas l'œil, peut-être grâce à l'éclat du métal jaune de sa monture. Le spécimen présenté ici est doté d'une « pièce de pouce », disposition assez fréquente qui avait l'avantage évident d'une meilleure prise en main et procurait la « sécurité » que ne pouvait concurrencer le cordon de laine appelé plus tard « dragonne ». (Photo J.L. Vian).



Ou la sauvegarde du pouce

L'avènement d'un modèle

Contrairement à l'armement précédent, celui-ci motive la publication imprimée d'un règlement spécifique qui s'intègre dans une réforme d'ensemble destinée à contenir le manque d'uniformité endémique d'une cavalerie en mauvais état. Plusieurs textes complémentaires paraissent alors : **Vingt-huit 28 mai 1733**, concernant l'habillement, l'équipement et l'armement. **Seize janvier 1734**, détaillant le nouveau sabre puis, le 18 janvier de la même année, sur les armes à feu.

N'imaginons pas un instant que ces objets apparaissent dans le rang sur une simple « étude de marché ». Toute une conjonction de volontés, d'avis éclairés et dûment expérimentés permettent l'aboutissement d'un nouveau système d'armement. Les délibérations de responsables haut placés portent autant sur les dimensions, le poids, la protection que sur les matériaux et la dépense. Un concours entre fourbisseurs agréés aboutit à un choix d'armes que l'on soumet en petit nombre aux utilisateurs dans quelques régiments qui peuvent ainsi éprouver les prototypes et proposer des modifications éventuelles avant l'adoption définitive du modèle.

Ainsi, pour le sabre de 1734, nous

connaissons grâce aux archives de l'Artillerie, les péripéties du projet. Dès janvier 1729, un prototype accompagné de son fourreau et d'un ceinturon, circule dans quelques corps ; un certain M. de Saint André, chargé de l'affaire, s'applique à le faire expérimenter en ne consultant que les hommes du rang et non les officiers dont l'intégrité semble sujette à caution.

En janvier 1730, des courriers sont échangés et nous informent que le modèle est chez les dragons de Sommeville qui formulent une critique autorisée. Nous savons ainsi que le fourreau est garni de fer blanc, la monture à double pontat et la lame à dos. Un autre courrier nous apprend que les fourreaux à double chape à boutons ont été inventés par les dragons d'Épinay. Si les dragons semblent préférer la lame à dos, les cavaliers optent pour celle droite à double tranchant.

Naissance d'une manufacture

Consécutivement aux premières bases de l'étude du nouveau modèle, un événement capital pour le royaume va prendre corps dès 1729. Jusqu'au début du XVIII^e siècle, l'armée française était tributaire des ateliers rhénans pour la fabrication

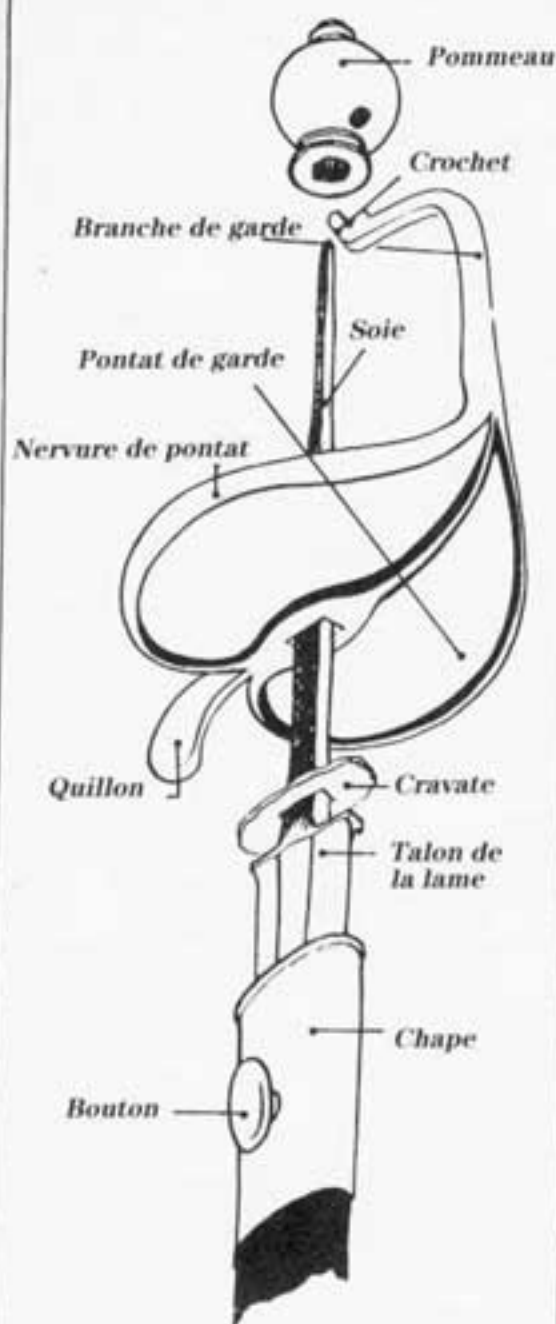
Par ces vues, nous pouvons, comparativement au sabre de 1680 (Tradition n° 4) apprécier les qualités de prise en main du nouveau modèle. Le double pontat est de toute évidence plus protecteur et la fusée filigranée plus... « attachante ». Nous comprenons aussi immédiatement l'avantage procuré par la pièce de pouce. Enfin, c'est indéniable, la fabrication est plus saine que précédemment et les profils mieux définis. (Photo J.L. Viau).

des armes blanches (Solingen notamment) et dépendante des aciéries allemandes et d'une production nationale défectueuse (St Etienne).

L'intendant d'Alsace, d'Angervilliers, prit l'initiative d'intéresser le ministre de la Guerre à un projet de création d'une manufacture royale d'armes blanches pour nous libérer de l'industrie allemande et provoquer en France un progrès technique dans la science métallurgique. Des terrains furent acquis en Alsace et des maîtres ouvriers, transfuges de Solingen, furent mis en concours sous la direction d'un maître de forges nommé Anthrès. Après des essais concluants, Louis XV créa la « Manufacture Royale d'Alsace » (bientôt Klingenthal ou « Vallée des lames »), le 15 juillet 1730. Cet établissement n'obtint qu'assez tard une qualité équivalente à Solingen mais donna toute satisfaction à partir de 1765-70.

Caractéristiques du nouveau sabre

Monture à pommeau, branche simple et pontat double, fusée de bois filigranée. 33

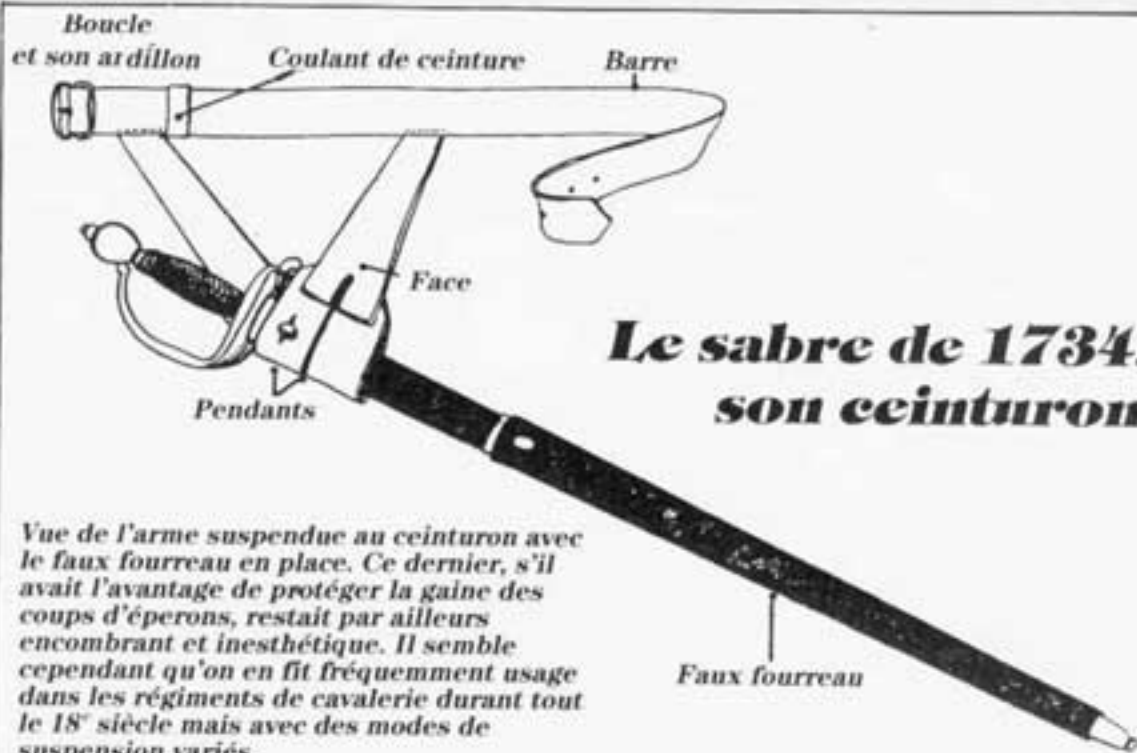


Eclaté du sabre 1734

Ci-dessus et ci-contre à gauche. Ecorchés du sabre avec les éléments qui le composent.

Le tout en laiton à teneur de cuivre plus ou moins élevée, d'un poids moyen de 520 g. Pour le détail, et selon le texte, sachons que le profil des pontats varie en dimensions : 6,3 cm de largeur pour celui de garde et 3,6 cm pour l'autre, protégé.

Présentation du sabre prescrit en 1734 pour les troupes à cheval. Trois innovations sont à retenir : le double pontat plus protecteur de la monture, la lame à méplat médian, enfin le fourreau à double chape.



Le sabre de 1734, son ceinturon

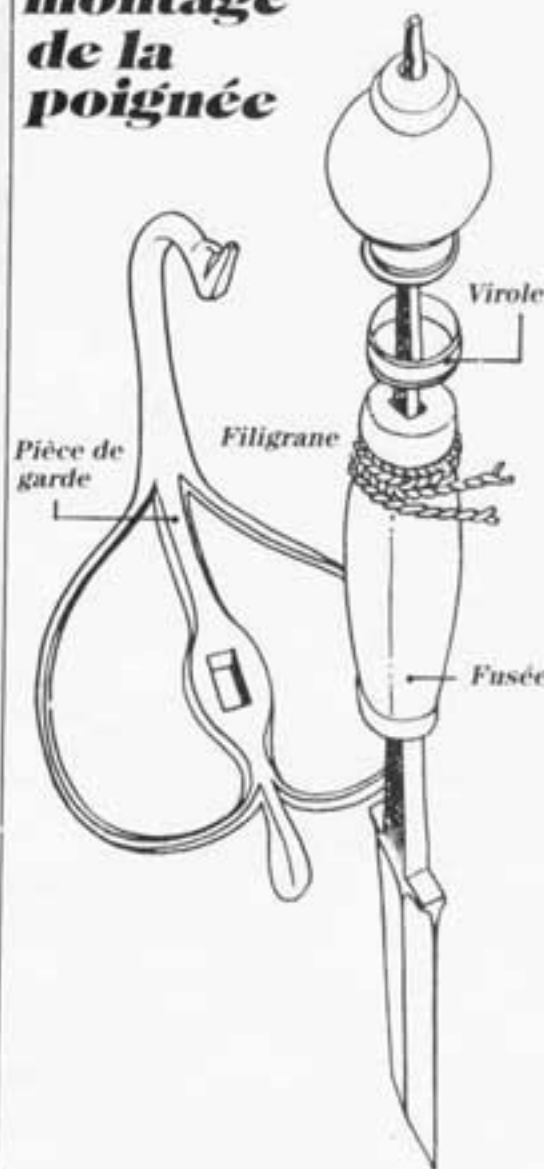
Vue de l'arme suspendue au ceinturon avec le faux fourreau en place. Ce dernier, s'il avait l'avantage de protéger la gaine des coups d'éperons, restait par ailleurs encombrant et inesthétique. Il semble cependant qu'on en fit fréquemment usage dans les régiments de cavalerie durant tout le 18^e siècle mais avec des modes de suspension variés.

geant le pouce (les objets qui nous sont parvenus nous montrent une différence bien moindre). Cette monture ne fut certes pas fabriquée exclusivement par la toute jeune manufacture royale qui n'eut pu répondre à une commande trop importante et c'est l'industrie privée des « fourbisseurs » qui dût s'en charger en majorité, comme par le passé.

Quant aux lames, les régiments passeront encore longtemps, par l'intermédiaire des fourbisseurs, des marchés à Solingen qui les fabrique à la demande et selon les règlements édictés en France. A leur réception, les fourbisseurs assurent le montage des montures et des fourreaux. On voit bien que malgré une nouvelle manufacture d'Alsace, il n'est pas encore possible de se passer de l'industrie privée pour l'armement des troupes et plusieurs décades s'avèreront nécessaires avant que Klingenthal puisse assumer son monopole. Le sabre de 1734 innove en matière de lames. Celle-ci, à double tranchant possède un méplat central courant jusqu'à la pointe — il semble que nous sommes devant une production française originale mise au point dès la première année de fonctionnement de Klingenthal. **Longueur 98,3 cm et 3,6 cm de largeur** au talon. Le règlement permet aux cavaliers de se fournir en lames à dos et tranchant unique. Notons aussi que c'est l'époque où la plupart des lames sont désormais gravées de « régiment de dragons » ou « régiments de cavalerie » ou plus simplement de « cavaliers » ou « dragons », ceci accompagné de motifs floraux variés ou d'une figurine équestre.

Evoquons aussi l'innovation que comporte le fourreau : deux chapes garnies chacune d'un bouton, celle du haut assurant la suspension au ceinturon et celle

montage de la poignée



Le sabre de 1734 et son fourreau





Deux autres vues de la « prise en main » du sabre de 1734 pour les troupes à cheval. Il apparaît indéniable, sur ces photos, que cette arme est un grand progrès pour le cavalier.

du bas retenant un « faux fourreau » (gaine protégeant le bas de ce dernier des coups d'épéon). Le reste étant toujours

de bois et de cuir cousu.

Réflexions sur le sabre de 1734

Sujet d'expérience pour la « Manufacture Royale d'Alsace », ce modèle marque l'âge adulte du phénomène uniforme dans

les troupes françaises et réunit des caractères qui se conserveront sur un demi-siècle : montures de laiton à pommeau et fusée filigranée notamment. Dans l'évolution de l'objet au service du cavalier, retenons surtout le désir de protection de la main qui ira se perfectionnant par adjonction de branches supplémentaires. □

Voici le sujet de ces pages en situation. Ces croquis pris sur le vif nous sont précieux car fort rares dans notre patrimoine iconographique. Ils sont l'œuvre de Hyacinthe de la Païgne (1706-1772) et datent de 1745 environ. Certes, le sabre, on s'en doute, n'est pas la préoccupation majeure de l'artiste mais l'on peut imaginer qu'il s'agit là de notre modèle de 1734.

